

CATALOGUE FORMATION

MASTERE SANTÉ PUBLIQUE



ESMOSS Business School est un établissement d'enseignement supérieur soumis au contrôle pédagogique de l'état, via l'Académie de Paris. **ESMOSS** dispense des formations en Management de la durabilité allant de Bac à Bac +5, en présentiel et à distance, en formation initiale et continue.

- Numéro de déclaration d'activité est le, enregistrée auprès du préfet de la région Ile de France.
- Numéro SIRET

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@esmoss.fr - admissions@esmoss.fr

Présentation

Le Mastère Santé Publique (SP) de l'ESMOSS est un diplôme inscrit au RNCP, Niveau 7 qui forme en 2 ans des professionnels capables concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer des politiques et des programmes de santé pour des populations afin de prévenir les maladies, de promouvoir la santé et de gérer les crises sanitaires à une échelle individuelle et collective.

Cette formation s'adapte parfaitement aux besoins de Responsables engagés dans la promotion de la santé, qui sont à la recherche de collaborateurs créatifs, passionnés, curieux et motivés.

Le Mastère SP de l'ESMOSS permet d'être très opérationnel dès votre première expérience professionnelle. Des cours, conférences, Masterclass, Business Games assurés par des professionnels, experts dans leurs métiers.

La mise en relation avec notre réseau d'entreprises partenaires haut de gamme pour effectuer votre alternance.

Certification

Titre enregistré au répertoire national des certifications professionnelles

Prérequis

NIVEAU(X) DE RECRUTEMENT

Bachelor/Licence et Bac+4

Prérequis :

Le Mastère Santé Publique (SP) de l'ESMOSS est accessible aux titulaires d'une Licence/Bachelor ou tout autre diplôme de niveau 6 et en 2^{ème} année Mastère, aux candidats ayant une validation de Mastère 1 ou d'une dérogation du certificateur.

Accès sur étude de dossier et éventuellement entretien.

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@esmoss.fr - admissions@esmoss.fr

Objectifs

Le Mastère Santé Publique (SP) de l'ESMOSS est un diplôme reconnu par l'État de niveau 7 qui vise à atteindre les objectifs suivants :

- ❖ Acquérir les compétences nécessaires pour comprendre et diriger des programmes et stratégies de santé
- ❖ Maîtriser l'étude de la répartition et des causes des maladies dans les populations.
- ❖ Comprendre l'organisation, le financement et la gouvernance des systèmes de santé, tant au niveau national qu'international
- ❖ Concevoir et évaluer des actions de prévention et de sensibilisation pour améliorer l'accès aux soins et la prise en charge
- ❖ Analyser les liens entre l'environnement (pollution, climat) et la santé, ainsi que les risques liés au milieu professionnel
- ❖ Manager et coordonner les équipes dans le secteur de la santé publique.
- ❖ Accompagner les organisations tant publiques que privées dans la définition de leurs politiques publiques et stratégies de promotion de la santé publique.

Méthode pédagogique et évaluation

Modalités d'évaluation :

Études de cas et/ou tests et/ou dissertations et/ou analyses de texte et/ou QCM et/ou évaluation orale et/ou travaux de recherche / Contrôle continu / Bilan de l'alternance et des compétences (écrit + oral) / Soutenance des mémoires / Évaluation professionnelle en entreprise

Documents récapitulatifs de la formation :

Supports de Cours (formats PDF, et/ou Word et/ou PPT), des études de cas et/ou des supports audios et vidéos, d'éventuels exercices à faire en cours de formation

Durée et Financement

DURÉE DES ÉTUDES :

- ❖ 2 ans pour les étudiants titulaires d'un Bachelor ou d'un diplôme équivalent et un an pour les étudiants ayant validé leur 1^{ère} année de Mastère.
- ❖ Alternance possible.

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@esmoss.fr - admissions@esmoss.fr

Modalités et délais d'accès

Délais d'accès

- ❖ Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2025 se déroulent du 01 mars au 20 septembre 2025
- ❖ Les inscriptions pour la rentrée décalée de janvier 2026 se poursuivent jusqu'au 18 du mois de décembre

Modalités

L'accès à nos formations peut être initié :

- ❖ Par l'employeur,
- ❖ A l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier,
- ❖ Par un étudiant ou son tuteur légal
- ❖ Alternance possible à partir de la 3e année

Après remplissage de la fiche d'inscription, notre école s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.

Si la formation nécessite des prérequis, nous vous proposerons alors, et ce quel que soit le mode de financement que vous envisagez, un test de connaissance et/ou un entretien de positionnement (par appel téléphonique ou en visioconférence) et/ou une étude de votre dossier.

Cette formation ne possède pas d'équivalence et de passerelle

Les étudiants qui entrent en première année doivent obligatoirement valider tous les blocs de compétences

POURSUITES D'ÉTUDES

Ce Mastère a une finalité professionnelle et débouche donc sur un emploi. Vous avez aussi la possibilité de vous inscrire en première année de Mastère

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@esmoss.fr - admissions@esmoss.fr

Débouchés

- ❖ Chargé de missions
- ❖ Chargé de projet
- ❖ Chargé d'études en santé
- ❖ Chargé en prévention
- ❖ Responsable veille sanitaire
- ❖ Responsable de programmes
- ❖ Biostatisticien
- ❖ Responsable des affaires réglementaires
- ❖ Consultant spécialisé en stratégie de santé
- ❖ Analyste de politiques et stratégies de santé

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@esmoss.fr - admissions@esmoss.fr

Programme

1^{ERE} ANNEE

La formation SP en 1^{ère} année qui vise à acquérir des compétences managériales est articulée ainsi qu'il suit :

Semestre 1 :

- ❖ Stratégie d'entreprise
- ❖ Management des Ressources Humaines et comportement organisationnel
- ❖ Management de projet et de l'innovation
- ❖ Géopolitique du Manager
- ❖ Finance d'entreprise et gestion de la trésorerie
- ❖ Anglais
- ❖ Enjeux de l'entreprise dans une économie mondialisée
- ❖ Droits des affaires

Semestre 2 :

- ❖ Business Model & Business Plan
- ❖ Marketing de l'innovation
- ❖ Gestion des outils collaboratifs
- ❖ Mondialisation et économie internationale
- ❖ Nouvelles technologies en milieu sanitaire
- ❖ Enjeux et politiques de santé publique
- ❖ Systèmes d'information en santé
- ❖ Normes et certifications Qualité
- ❖ Business Game
- ❖ Stage (Facultatif)

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

2^{EME} ANNEE

La formation SP de l'année de spécialisation est organisée autour de deux (2) axes :

AXE 1 : MATIERES DE SPECIALISATION

Semestre 1 :

- ❖ Gestion de projets agile
- ❖ Politiques de promotion de la santé publique
- ❖ Évaluation des politiques et actions de santé
- ❖ Gouvernance inclusive des parties prenantes

Semestre 2 :

- ❖ Droit de la santé et contraintes sociales
- ❖ Enjeux globaux de la santé publique en France et dans le monde
- ❖ Diagnostic territorial de santé publique et surveillance sanitaire
- ❖ Épidémiologie et pandémologie
- ❖ Business Game
- ❖ Stage (obligatoire)
- ❖ Rédaction du Mémoire professionnel

AXE 2 : EXIGENCES DE CERTIFICATION

- ❖ Validation des blocs de compétences :

Bloc 1 : Créer et développer un projet d'entrepreneuriat numérique avec l'aide de l'IA

Bloc 2 : Concevoir un projet numérique dans une démarche UX Design en s'adaptant à l'IA

Bloc 3 : Conduire un projet numérique en méthodologie agile, élaborer son cahier des charges fonctionnel et ses spécifications techniques

Bloc 4 : Elaborer une stratégie e-marketing et de communication d'un projet d'entrepreneuriat numérique avec l'aide de l'IA

Bloc 5 : Réaliser des études et rédiger des rapports en intelligence économique et stratégie d'entreprise

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@esmoss.fr - admissions@esmoss.fr

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap



Référent handicap : Stéphane NOAH

Téléphone : 0160055830

Mail : Stephanenoah@emsp-bs.fr

Contacts

Mail : contact@esmoss.fr / admissions@esmoss.fr

Numéro : 0160055830

Les informations relatives au coût de cette formation sont accessibles en cliquant sur le lien suivant : [Cette page](#)

Financement

- ❖ Le contrat d'alternance : l'entreprise s'acquitte des frais de scolarité en lieu et place de l'étudiant.
- ❖ Le Congé Individuel de Formation (CIF).
- ❖ L'aide individuelle à la formation (AIF), si vous êtes demandeur d'emploi
- ❖ Le financement personnel via un job étudiant ou un prêt bancaire.
- ❖ Vous avez la possibilité de payer vos frais de scolarité en plusieurs fois.

Aide à la recherche d'entreprise

- ❖ Séminaire de recherche d'entreprises
- ❖ Coaching individuel
- ❖ Mise en relation avec les partenaires de l'école